Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Kénitra le 17 septembre 1995, enregistré au tribunal de première instance de Kénitra le 24 septembre 1995, Monsieur Alami Ali demeurant route de Fès, Kénitra, a vendu à :

Monsieur Seddiki Saïd, demeurant 17, avenue Mohamed V Kénitra, un fonds de commerce, exploité au 16, avenue Moulay Abdel Aziz, Kénitra, sous le nom **"CAFE LES AMIS"**, pour lequel le vendeur est immatriculé au registre de commerce de Kénitra sous le numéro K-1781 moyennant le prix principal de 700 000 DH s'appliquant à :

- la clientèle et l'achalandage,
- l'agencement,
- le mobilier et le matériel,
- le nom commercial,
- le droit au bail.

La prise de possession a été fixée au 20 septembre 1995.

…….Le paiement est effectué par souscription de dix billets de fonds (*) de même valeur nominale de 72 000 DHS, domiciliés à la B.M.C.E. – agence Avenue Mohamed V Kénitra, le premier échéant trois mois à compter de la date de prise de possession du fonds de commerce.

(*) **Billet de fonds :** type particulier de billet à ordre souscrit à la suite d'une opération de vente de fonds de commerce à crédit.

TRAVAIL A FAIRE :

1. Quel est l'objet du document ?
2. M. Alami a-t-il la qualité de commerçants ? justifier
3. Relever et classer les éléments de ce fonds de commerce
4. Citer les droits de M. ALAMI au cas où le débiteur revend son fonds de commerce sans régler la totalité de sa dette